



## DOSSIER DE PRESSE

### Contacts presse

**Fondation Daniel Jouvance**

Françoise Stephan-Heintzé

Tél : 01 41 08 52 36 - 06 08 90 35 47

francoise.stephan-heintze@yrnet.com

**Institut de France**

Louis de Genouillac

Tél : 01 44 41 43 40

com@institut-de-france.fr

## La Fondation Daniel Jouvance – Institut de France

La Fondation Daniel Jouvance a vu le jour le lundi 26 mai 2008 à l'Institut de France en présence de Monsieur Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut et de Monsieur Daniel Rocher-Jouvance, président des Laboratoires de Biologie Marine Jouvance.

La Fondation Daniel Jouvance a pour objectif principal  
**l'étude et la préservation du monde marin.**

Elle œuvre dans la continuité et le développement des actions menées précédemment par l'entreprise afin de les fédérer et d'en assurer la pérennité.

Dans ce cadre, la Fondation peut, en particulier, organiser des actions ciblées favorisant l'évolution de la connaissance scientifique et technique recouvrant :

- La sensibilisation des jeunes générations à la vie de l'écosystème marin.
- L'encouragement des jeunes chercheurs travaillant dans le domaine de la biologie marine.
- Le support scientifique en écologie marine pour la protection des sites littoraux.

## Gouvernance de la Fondation Daniel Jouvance-Institut de France

La gouvernance de la Fondation est assurée par deux collèges constitués à parité de :

- Monsieur Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France et Président de la Fondation Daniel Jouvance, de Monsieur Bernard Kloareg, correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), directeur de la Station biologique de Roscoff UMPC-CNRS/EDD et de Monsieur Henri Décamps, spécialiste de l'écologie des systèmes riverans fluviaux, membre de l'Académie des Sciences, directeur de recherche émérite au CNRS, pour l'Institut de France.

- Monsieur Daniel Rocher-Jouvance, Fondateur et co-président de la Fondation, de Monsieur Christian Buchet, de l'Académie de Marine, directeur du Centre d'études de la mer à l'Institut Catholique de Paris, et de Monsieur Jean-Pierre Callegari, biologiste, membre du Comité scientifique Marin Daniel Jouvance, pour le collège du fondateur.

## Daniel Jouvance, un engagement de longue date

*« J'ai l'intense conviction que la mer constitue une ressource essentielle à notre vie, une énergie durable d'une immense générosité qu'il convient de respecter. La mer est le 6ème continent à découvrir. Elle est aujourd'hui le champ d'une formidable promesse de santé et de bien-être, le plasma naturel de l'humanité... »*

Daniel Jouvance

- Il fonde en 1995, l'association Océan-Océan et organise chaque année des séjours destinés à des adolescents afin de les sensibiliser à l'importance du monde marin.
- Il rédige, comme Al-Gore, l'édito de l'Exposition Universelle sur les Océans en 1998 à Lisbonne et fait signer la Charte de l'Océan (Unesco) par 56 000 de ses clientes.
- Avec l'association Antenna Technologies France, il soutient des programmes de culture d'algue spiruline à Madagascar.
- Avec Univers-Sel, association fondée par des paludiers de Guérande, il soutient des programmes de transmission de savoir-faire pour préserver les mangroves, berceau de nombreuses espèces marines.
- Il contribue à l'action du Club des Plus Belles Baies du Monde pour préserver la biodiversité marine de vingt-neuf sites exceptionnels.
- Il remet chaque année depuis quinze ans le Prix Jeune Chercheur Daniel Jouvance à de jeunes scientifiques dont les travaux portent sur l'étude du monde marin.
- Entre science et aventure, Daniel Jouvance a organisé et financé avec des laboratoires de renom, plusieurs missions scientifiques marines dans des mers méconnues : Yémen, Mozambique, îles Glorieuses ... Objectifs ? Explorer, inventorier et identifier les molécules actives du futur dans les domaines de la santé de la nutrition et de la cosmétologie.

Engagé depuis de nombreuses années dans des actions humanitaires et environnementales, Daniel Jouvance crée, en mai 2008, la Fondation Daniel Jouvance sous l'égide de l'Institut de France, afin de fédérer ses actions et leur donner plus de lisibilité et d'en assurer la pérennité.

## Ensemble, pour une beauté responsable

Depuis 2009, les produits-partage sont destinés à participer au financement des actions menées par la Fondation Daniel Jouvance-Institut de France.

Pour chaque produit-partage vendu, Daniel Jouvance s'engage à reverser une partie de son prix au profit de la Fondation : 0,30 cts euro par éco-recharge de soin visage (créée en 1995) et 2 euros par Aqua-Energiseur (pompeau de douche économiseur d'eau).

## Les actions de la Fondation Daniel Jouvance

En France et au-delà des océans, la Fondation Daniel Jouvance-Institut de France soutient des associations et de jeunes chercheurs engagés pour l'étude et la préservation du monde marin.

### 1 – Connaître pour préserver

La première mission de la Fondation vise à approfondir la connaissance des fonds marins pour mieux les préserver.

#### • Prix Jeune Chercheur

Attribué depuis 1992 par le Comité scientifique marin Daniel Jouvance, ce prix, aujourd'hui remis par la Fondation, a pour vocation d'encourager de jeunes chercheurs pour leurs travaux fondamentaux et novateurs en biologie marine.

Les critères de sélection des dossiers de candidatures s'appuient sur trois axes principaux :

- Le premier est l'originalité et le caractère innovants des recherches.
- Le jury tient également compte de la pertinence des travaux au regard des problématiques majeures du milieu marin et de la biosphère.
- Enfin la force et la conviction de l'argumentation des candidats entrent aussi en ligne de compte.

Outre la dotation financière de 4 000 euros, ce prix est pour les jeunes chercheurs une vraie reconnaissance du monde de l'industrie et une manière d'exposer et de valoriser leurs travaux.

**Le Jury du prix Jeune Chercheur** : Ce jury est composé de membres permanents et de 3 membres désignés chaque année en fonction de la thématique du prix.

**Yves LE GAL** : Président du jury du prix scientifique Jeune Chercheur, Docteur es-sciences, Sous-directeur honoraire au Marine de Concarneau.

**Jean MEYNADIER** : Professeur émérite de dermatologie au CHU de Montpellier, Président du Comité scientifique marin Daniel Jouvance.

**Jean-Paul BRAUD** : Algologue, Fondateur et directeur d'Innovalg, membre du Comité scientifique marin Daniel Jouvance.

**Jean-Pierre CALLEGARI** : Biochimiste spécialisé dans les lipides des algues, membre du Comité scientifique marin Daniel Jouvance et membre du Conseil d'administration de la Fondation Daniel Jouvance – Institut de France.

**Bernard KLOAREG** : Correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences). Directeur de la Station Biologique de Roscoff UPMC-CNRS/EDD et membre du Conseil d'administration de la Fondation Daniel Jouvance – Institut de France.

**Joël LOREC** : Biologiste, membre du Comité scientifique marin Daniel Jouvance

#### • Missions Scientifiques Marines

De 1991 à 2003 Daniel Jouvance organise et finance, en partenariat avec le Museum national d'Histoire naturelle et de nombreux partenaires techniques, sept missions scientifiques marines, les Missions Auracéa, dans des lieux encore très peu étudiés : Yémen, Djibouti, île de Socotra, îles Glorieuses.

En 2012, la Fondation Daniel Jouvance est le co-producteur d'un documentaire de 52mn relatant la mission scientifique organisée par l'Agence des Aires Marines protégées.

## 2 – Transmettre pour protéger

La seconde mission est le partage avec les générations futures des connaissances acquises sur l'univers marin.

### • Sensibiliser les jeunes générations grâce aux séjours Océan-Océan

Créée à l'initiative du comité scientifique Daniel Jouvance en 1995, l'association Océan-Océan invite chacun à vivre intensément sa curiosité de l'océan. Regroupant des algologues, biologistes, l'association organise à partir de 1996 des séjours de découverte et de préservation de la nature marine pour des adolescents.

Depuis 2008, l'association Océan-Océan met le cap sur l'île de Houat, en Bretagne, pour une découverte plus large et plus globale de la vie marine. De l'infiniment petit à l'infiniment grand... la Fondation Daniel Jouvance invite ainsi gracieusement, pendant une semaine, des jeunes du Secours Populaire Français de 12 à 14 ans, à partager un moment passionnant au cœur de la vie marine et de ses enjeux humains et écologiques.

En savoir plus : [www.ocean-ocean.org](http://www.ocean-ocean.org)

### • Ecoles Internationales de Biologie Marine

A travers ces écoles, la Fondation Daniel Jouvance-Institut de France se tourne vers les pays émergents ayant une grande façade maritime.

Initié par Monsieur Bernard Kloareg, Directeur de la Station biologique de Roscoff (CNRS-UPMC), et Monsieur Jean-Pierre Callegari<sup>(1)</sup>, ce projet inédit « Ecoles Internationales de Biologie Marine Daniel Jouvance - UPMC » vise à développer des écoles thématiques sur la biologie marine dans les pays dont l'économie dépend fortement des ressources marines.

A chaque édition de l'École, une délégation française de 8 à 10 experts en biologie et écologie marines ou chimie des substances naturelles... a pour objectifs pédagogiques :

- de mettre en place des ateliers techniques pour former les étudiants aux techniques de base,
- d'enseigner les nouveaux concepts et méthodologies (par exemple les approches de génomique et de post-génomique) qui peuvent être mis au service de l'étude des organismes et des écosystèmes marins, que ce soit à des fins de recherche fondamentale ou appliquée,
- et éventuellement de nouer des collaborations dans des thématiques de recherche visant à assurer la durabilité des ressources marines du pays concerné.

Ce dispositif innovant et original associe la Fondation Daniel Jouvance et l'Université Pierre et Marie Curie, au travers de sa Fondation partenariale.

La première édition s'est déroulée au Chili en fin 2011, la seconde édition est prévue au Brésil en novembre 2012.

<sup>(1)</sup> Jean-Pierre Callegari, membre du Comité Scientifique Daniel Jouvance - Biochimiste spécialisé dans le transfert des lipides des algues.

## À propos de l'Institut de France



Créé en 1795 pour contribuer à titre non lucratif au rayonnement des arts, des sciences et des lettres, l'Institut de France est composé de cinq Académies : l'Académie française, l'Académie des inscriptions & belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales & politiques.

Parallèlement, il est une des plus anciennes et plus prestigieuses institutions à pratiquer le mécénat et à gérer des dons et legs. Depuis deux siècles, il abrite des fondations et attribue des prix jouant un rôle incomparable dans le mécénat moderne. Créés par des particuliers ou des entreprises, les Fondations et Prix de l'Institut bénéficient de l'expérience de cette institution séculaire dans les domaines du mécénat et de la philanthropie, ainsi que de l'expertise des académiciens, dans tous leurs domaines de compétence.

L'Institut est également propriétaire d'un important patrimoine artistique, constitué de demeures et de collections exceptionnelles qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; notamment : le château de Chantilly, le musée Jacquemart-André, l'Abbaye de Chaalis, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.

[www.institut-de-france.fr](http://www.institut-de-france.fr)

**Louis de Genouillac**

Institut de France

01 44 41 43 40

[com@institut-de-france.fr](mailto:com@institut-de-france.fr)